

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## LE RÉVEIL

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTREAL, 10 AOUT 1895

No. 49

## SOMMAIRE :

Réclamation : Un avis qui n'est pas partagé, *Duroc*. — L'œuvre de l'abbé Proulx, Deuxième article, Les Prolégomènes, *Universitaire*. — Not' Clergé, Notre Gloire, Nos Institutions, Le Clergé des autres, *Tristis*. — Protestation Curieuse : M. Sylva Clapin fait parler de lui, Menaces et Plâtitudes, *La Rédaction* — Méthodiste ou pas Méthodiste, Jugement Confirmé, *Catholique*. — Lettres Familières, XII, *Jacques Lecroyant*. — L'actualité : L'homme d'action selon le Père Didon, *France*. — Les appréciations en matière musicale, *H. Boivin*. — Variété : Le Parlementarisme, *J. A. Lalot*. — Infaillibilité, *Memento*. — Nouvelle : La mère Sainte-Agathe, (suite et fin,) *Jules Lemaitre*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal

## RECLAMATION

## UN AVIS QUI N'EST PAS PARTAGÉ

J'écris ces quelques lignes sous l'obsession écrasante de monitions sévères. On vient de me limiter l'espace et l'on a rogné ma plume. Le pauvre RÉVEIL que tant de gens aimeraient voir au cerceuil est assez fréquenté pour que l'affluence des bonnes âmes qui brûlent d'y écouler leur prose vengeresse serre les côtes d'un vieux pilier comme moi.

Aussi vais-je me faire tout petit.

“ Deux mots seulement et je finis, ” comme dit notre grand orateur de toutes les St-Jean-Baptiste !

Lorsque je disais samedi dernier que l'oraison funèbre de Monseigneur Larocque sur les victimes de Craig's Road était de la pure réthorique qui ne satisferait personne, je ne me trompais pas.

Je prenais le point de vue humain et je touchais juste.

Mgr Larocque, parlant de ces prêtres, disait :

“ Ne les plaignez pas, leur vœu a été exaucé.

“ Ils demandaient une sainte mort et ils l'ont eue puisqu'ils s'étaient préparés la veille à l'éternel voyage.”

C'est très beau cela, dans la chaire, avec l'auréole des cierges, le flamboiement des lus-

tres et le tourbillonnement de l'encens religieux consumé.

Mais quand on arrive sur le terre à terre, sur le *plancher des vaches*, comme disent les marins, c'est tout autre chose.

Ainsi, je vois que Mme Mercier, la mère d'un des prêtres victimes de l'accident, d'un de ceux dont Mgr Larocque prononçait ainsi l'éloge funèbre, poursuit la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc pour \$10,000 de dommages résultant pour elle de la mort du curé son fils.

Voilà l'affreux réalisme ; le matérialisme, si vous voulez, mais la vie vraie.

Qu'est-ce que penserait cette pauvre vieille dont le fils était le seul soutien si la compagnie au lieu de plaider à l'action, citait simplement l'oraison de Mgr Larocque et disait :

"De quoi vous plaignez-vous, il demandait à mourir et nous avons satisfait sa demande. Pourquoi serions nous obligés de vous payer pour avoir exécuté ses désirs ?"

Voilà où le bon sens se heurte à l'illumination. Pour toucher le peuple instruit la religion doit être humaine, et plus le peuple s'instruit, plus elle doit s'humaniser.

Avec l'éducation, le temps du *pathos* est mort. Nous ne pouvions pas le mieux démontrer et l'action de Mme Mercier pourrait être signée de l'inviolable formule dont nous ornions avec tant de joie la finale de nos théorèmes géométriques ou algébriques : C. Q. F. D. dans les lycées : et qu'il fallait démontrer : Q. E. D. dans les séminaires : *quod erat demonstrandum*.

DUROC.

## L'ŒUVRE DE L'ABBÉ PROULX

### DEUXIÈME ARTICLE

#### LES PROLÉGOMÈNES

Nous avons promis une étude complète de l'in vraisemblable ouvrage du vice-recteur de l'Université Laval, et nous entendons bien tenir parole, comme on le voit. Mais enfin, il faut donner à chacun son dû, même au diable, et nous avons beau être ou ne pas être le diable

pour ces messieurs de l'*Electeur* de Québec, lorsqu'ils se servent d'indications que nous avons été les premiers à donner au public, ils devraient au moins nous en donner le crédit et surtout ne pas en féliciter un autre journal auquel nous avons confraternellement passé notre travail.

Les petits jésuites de l'*Electeur* aiment bien à donner un coup de croc et ils prennent leurs crocs où ils les trouvent, mais nous ne laisserons pas dégarnir notre solide mâchoire sans crier "Au voleur !"

Et maintenant reprenons :

Nous allons exposer aujourd'hui les prolégomènes de l'œuvre de J. B. Proulx, V.-R. U. L. M.

Il importe, avant l'étude complète, de faire connaître comment et pourquoi ce livre a été écrit et, comme pour tout le reste, c'est Proulx lui-même, le seul, l'unique Proulx qui nous l'enseigne.

Mais Proulx a une méthode spéciale. Il agit canoniquement et aussi suivant la mode *fin de siècle*.

Dans le drame antique, il y avait un personnage spécial chargé de donner les explications.

Dans les troupes de *minstrels*, il y a de chaque côté de la scène deux nègres pour donner la réplique et le signal des applaudissements.

M. Proulx a trouvé mieux que cela, il a trouvé Payette, Payette qu'il désigne ainsi dans une note de la 1ère page de l'*Œuvre*.

(1) M. J. G. Payette, jusque-là desservant à St Lin venait de prendre au Bureau de l'Université à Montréal, la position d'Assistant-Vice-Recteur qu'il a occupée depuis, jusqu'à aujourd'hui.

Payette est le baudet, sur lequel on crie *haro* ! c'est le bouc émissaire, la tête de turc ; l'agneau expiatoire, toute la ménagerie biblique que vous pouvez rêver.

Chaque fois que l'abbé Proulx veut dire une méchanceté, faire une farce, élucider un point, placer le soupçon sur quelqu'un, il le fait sous forme de lettre à Payette.

Naturellement la lettre reste et elle est publiée juste à la suite du document intéressé.

Nous en aurons de nombreux exemples à fournir dans la suite de cette étude.

Les trois premières lettres que voici donneront d'ailleurs l'idée du *modus operandi*, de cet échange de rhubarbe et de séné ecclésiastiques :

## I

St. Lin des Laurentides, 21 Mars 1893.

Le Rev. J. Georges Payette, Assistant Vice-Recteur, Montréal.

MON CHER AMI.—Je vous envoie le procès-verbal de la sixième assemblée des Gouverneurs, non pour que vous le copiez dans le cahier (car il n'a pas encore été approuvé), mais pour que vous le mettiez avec le cahier, afin que je sois certain de le trouver lors de la prochaine assemblée, et aussi un petit compte-rendu des deux premières assemblées du comité de construction. Faites de même pour la troisième assemblée, à laquelle vous avez assisté. Tenez des notes sur vos pas et démarches, sur vos rapports avec chacun des membres du comité, sur les progrès de l'affaire que vous avez en main, en marquant chaque date : tout cela nous aidera à faire notre rapport aux Gouverneurs, comme rapport il doit y avoir.

Voudriez-vous aller trouver M. Lafontaine et lui demander de copier le procès-verbal de la troisième séance des Administrateurs, le seul qu'il ait rédigé. Vous pourriez le copier sur le recto de la page seulement, et ne me l'apporter que vendredi soir. De plus, veuillez donc copier cet article du règlement modifié, à propos du vote au scrutin secret. C'est tout court. Apportez une copie des règlements que vous trouverez dans le bureau, et pour plus de sûreté, vous pourrez faire en cet endroit la collation.

J'ai reçu hier soir votre lettre et votre chèque de \$1600.00. Merci.

J. B. PROULX *ptre.*

## II

Montréal, 21 Mars 1893.

Le Rév. J. B. Proulx, *ptre.* Curé, Chan, hon.

V. R. U. L. M.

St. Lin des Laurentides.

MONSIEUR LE VICE-RECTEUR.—Mr. le Supérieur de St. Sulpice vous invite à venir poser votre signature sur le document, donnant à l'Université le terrain de la rue St. Denis, et lui prêtant la somme de (P. 74,000.-00) soixante quatorze mille dollars. Tous ceux dont les noms paraissent au contrat, ont signé ; vous serez le dernier à apposer votre griffe, bien que vous n'ayez pas été le dernier à amener un aussi beau don.

Le travail préparatoire des plans progressivement, et, j'espère, sûrement.

Au revoir à demain, si possible, et croyez-moi avec une haute considération,

Votre tout dévoué,

J. G. PAYETTE *ptre.* A. V. R.

## III.

St. Lin des Laurentides, 22 Mars 1894.

Le Rev. J. G. Payette, A. V. R. Montréal.

MON CHER AMI.—J'ai reçu, hier soir, votre avis d'aller signer le contrat de prêt et de don. Voici trois mois qu'il attend ma signature, quand bien même il attendrait encore trois jours, rien ne serait en péril. Je trouve la solitude si bonne ! Il y a détente dans tout le système, je voudrais ne plus sortir, je voudrais m'immobiliser. Ce n'est pas une fatigue générale, je travaille continuellement, et sans lassitude ; c'est un dégoût du déplacement, plus fort de jour en jour. Donc je n'irai à Montréal que vendredi. Si ma présence peut être utile à quelque chose, prévoyez cela.

Vous me dites que le plan progresse lentement. N'en soyez pas surpris. Tant mieux. Il y a tant d'intérêts à ménager, de goûts à satisfaire ! Quand même toute une semaine passerait à amener deux opinions sur un même terrain, le temps ne serait pas perdu, parce que les conséquences de converger vers un même but sont sans limites. Nous travaillons sur des idées, sol indécis, délicat, mouvant : on ne peut marcher, comme le chat, que *suspensio pede*, par conséquent lentement.

Je vous envoie les notes qui ont servi à faire le procès-verbal de la sixième assemblée des Gouverneurs ; c'est pourquoi mettez les avec le procès verbal, dans le cahier des gouverneurs.

Votre ami dévoué,

J. B. PROULX, *ptre.*

UNIVERSITAIRE.

## Not' Clergé, Notre Gloire, Nos Institutions

LE CLERGÉ DES AUTRES

Un de nos amis nous communique la lettre suivante qui mérite une mention exceptionnelle.

Voici le document adressé au premier magistrat de Ste Cunégonde :

Ste Cunégonde, 22 Juillet 1895

Monsieur le Maire :

J'ai été gravement insulté par le monsieur qui a soin du parc devant l'église, et Dieu merci, je ne l'avais pas provoqué ; d'ailleurs voici les faits : Je m'en allais voir un malade, par distraction j'ai passé sur la pointe d'un carré et je me suis heurté contre une broche en fer ; c'est alors que le monsieur en question, et devant plusieurs personnes, m'a crié : On a des trottoirs, c'est pour passer dessus. Je n'ai rien dit ; à mon retour, je l'ai fait venir près de moi et lui ai demandé si c'était lui qui m'avait crié de la façon citée. Il m'a répondu : Oui, c'est moi et à votre âge, vous devriez savoir qu'on ne passe pas sur les carrés. J'ai repris : Je vous remercie, mais je me réserve le droit de vous dénoncer. Oh, a-t-il répondu je n'ai pas peur de votre petite capacité, elle est tout au plus bonne dans l'église. Cette

déposition, je suis prête à la faire sous serment, et j'espère que vous me rendrez justice.

Avec beaucoup de considération, monsieur le Maire, je demeure votre tout dévoué,

(Signé)

F. X ECREMENT, Ptre,

Curé.

Ne voilà-t-il pas, résumée là, toute l'outrageance de ces petits maîtres que nous nous donnons. Le respect de la loi et de la propriété commune n'existe pas pour not' clergé, qui entend n'en faire qu'à sa tête.

Comment, les citoyens font des sacrifices pour embellir leur municipalité et lui donner un aspect convenable. Ils ensemencent une pelouse et pour protéger leur bien ils installent un préposé à la surveillance de leurs gazons. Monsieur le curé à qui importent peu sans doute les choses de ce bas monde se permet de violer la propriété civique et de l'endommager de sa large patte.

On le rappelle à l'ordre, absolument comme on eût rappelé un laïque aussi indigne que ridicule, et aussitôt, M. le curé s'indigne et monte sur son clocher pour crier *urbi et orbi* : Qu'on le châtie.

M. le curé se trompe ; ce n'est pas le gardien qui devrait être châtié mais bien celui qui a contrevenu à un ordre général émanant de la municipalité.

D'ailleurs, on dirait que tout ce qui porte soutane est piqué de la tarentule épistolaire.

Ce n'est pas chez nous seulement qu'il s'écrit des lettres de curé cocasses.

La France est actuellement empoisonnée de ces épîtres qui décèlent l'insolence avec la sottise.

Ce n'est pas un hésitant ni un timide — certes non — cet abbé Royer, "gradué en théologie" et curé de Saint-Nicolas (Haute-Vienne) dont la *Libre Parole* a publié une protestation qu'elle qualifie de "crâne" et qui ne manque pas, en effet, d'une certaine audace.

Dans la lettre qu'il vient d'adresser à M. Renou, évêque d'Amiens, en réponse aux conseils de soumission donnés par ce prélat aux congrégations de son diocèse, nous relevons les phrases suivantes :

"Après le scandale, que vous et quelques-uns de vos collègues, donnez aux religieux, en ne leur traçant pas nettement leur devoir — (imiter saint Laurent, et non consulter les avocats), — vous tombez dans l'hérésie de la suprématie de l'Etat sur l'Eglise de Dieu.

"Vous acceptez d'être morigéné par le ministre Poincaré, et vous voulez empêcher les prêtres de votre diocèse de s'occuper des intérêts qui leur sont confiés. "Je suis heureux de pouvoir vous dire que l'exemple donné par les prêtres du Doyenné d'Ailly ne me paraît pas devoir être suivi," dites-vous.

"Vous mettez des obstacles à leur désir de se concerter et d'agir.

"Mieux avisés que vous, ils ne vous écouteront pas et passeront outre.

"Un prêtre qui vous plaint d'être hérétique."

"P. ROYER."

Qu'allons-nous devenir ? ou plutôt que va-t-il advenir, en France, de l'Eglise, si les simples curés se mettent à apostropher ainsi publiquement les évêques et à les traiter d'hérétiques.

Tardivel n'a jamais été jusque-là.

Il ne manque plus qu'un trait pour que la révolte et le scandale soient complets ; c'est que ce soit à leurs propres évêques, dans leur propre diocèse, que ces curés réfractaires administrent ces mercuriales. On en viendra peut-être là, tant les têtes sont échauffées de part et d'autre dans les deux camps entre lesquels se partagent aujourd'hui les catholiques militants.

En tout cas, qu'on ne nous parle plus du catholicisme comme d'une grande école d'autorité et de respect.

Et aussi quel respect peut-on attendre et espérer quand on voit commettre les maladroitures innombrables qui éclatent chaque jour.

L'archevêque de Cambrai vient d'adresser à tous les évêques de France la lettre suivante, au sujet de sa récente circulaire aux communautés religieuses de son diocèse, circulaire dont l'*Eclair* donna le premier le texte et à laquelle M. Goblet a fait depuis, on s'en souvient, les honneurs de la tribune parlementaire :

Monseigneur,

Il nous est revenu de différents côtés qu'une circulaire confidentielle adressée le 1er juin dernier à nos communautés religieuses diocésaines, concernant le droit d'abonnement, a été livrée à l'impression et qu'elle est envoyée à un certain nombre de communautés du dehors.

Si cette communication a été faite aux religieuses de votre diocèse, que Votre Grandeur nous permette de l'avertir : 1o qu'elle a lieu contre notre aveu et que nous la désapprouvons complètement ; 2o que ladite circulaire a été envoyée à la suite de plusieurs autres qui lui donnent son vrai sens et qu'elle ne doit être interprétée ni pour, ni contre la résistance.

M. A. SONNOIS,

Archevêque de Cambrai.

Voilà qui est le comble du style épistolaire chez un évêque.

*Ecrire sur la résistance une lettre qui ne puisse être interprétée ni pour ni contre.*

Joseph Monier croyait avoir trouvé quelque chose d'inabordable dans le sabre de M. Prud'homme "destiné à défendre nos institutions et au besoin à les combattre."

L'Archevêque Sonnois le laisse en arrière d'un grand bout.

Mais que peut-il rester, en face d'aussi colossales bourdes, du respect et de la soumission que l'on doit à des chefs ?

Que devient l'autorité de ces lettres revêtues d'un sceau auguste lorsque leur auteur même affirme qu'elles ne veulent rien dire ?

L'Eglise vent-elle se détruire de ses propres mains ? Qu'elle le dise.

TRISTIS.

#### PROTESTATION CURIEUSE

### M. SYLVA CLAPIN FAIT PARLER DE LUI

#### MENACES ET PLATITUDES

Le REVEIL n'est pas un chien de Terre-neuve et n'a pas pour mission de repêcher les noyés. Aussi n'entendons-nous pas nous livrer à une opération de sauvetage à l'égard de ce pauvre Clapin barbotant dans le déluge d'avanies que lui a attirées son innommable attentat à la propriété littéraire.

Mais enfin, maître Sylva veut faire le rodomont et nous donner une leçon, nous ne l'entendons pas ainsi.

Il y a des limites à la charité et du moment où ce vil plagiaire veut maltraiter de plus honnêtes littérateurs que lui, nous allons remettre son nom sur le tapis, quelle que soit la honte qu'il doive éprouver aujourd'hui de se voir imprimé.

Voici la lettre que nous trouvons dans l'*Opinion publique* de Worcester, en date du 2 Aout 1895.

M. le Rédacteur de l'*Opinion Publique* :

Je prends la liberté de venir vous demander l'hospitalité de votre journal, afin de protester contre une indignité dont j'ai souffert, il n'y a pas bien longtemps,

de la part du REVEIL de Montréal celui-là même qui a succédé au *Canada-Review*, de si intéressante mémoire.

L'indignité en question a trait à mes pauvres *Sensations de Nouvelle-France*, si rudoyées, si malmenées dans le temps, et j'ajouterai si peu comprises. Cette communication, du reste, vous appartenait au premier titre, à vous qui avez su si bien, alors, prendre ma défense au milieu des débordements d'invectives, qui, de tous côtés, me tombaient dare-dare sur la tête. Je ne fais donc, en vous adressant cette lettre, qu'obéir au sentiment naturel qui pousse à se ranger près de ses protecteurs.

"Il y a encore des juges à Berlin," dit un vieux dicton. Pourquoi pas, aussi, à Montréal ? Mais, que dis-je ! des juges. C'est à tout le public même qui lira ces lignes, que je fais ici appel en toute confiance, assuré d'avance que, pour cette fois-ci du moins, il me donnera gain de cause.

Voici maintenant les faits. Il y a dans *Sensations de Nouvelle-France*, de la page 45 à la page 50, un essai de parallèle, entre les deux civilisations-types — anglo-saxonne et française, dans lequel on a tenté de saisir sur le vif le "pourquoi" de la disparition presque complète, en Amérique, de cette Nouvelle-France qui fut autrefois si grande et si puissante. Le sujet entraînait à une sorte "d'ironie littéraire" abondant en paroles acerbes, et, pour tout lecteur non prévenu, les pages en question devaient sembler une dénigrement systématique de la France et des choses françaises en Amérique. Mais, voilà, c'est qu'à la fin du chapitre on a eu bien soin de le prévenir ce lecteur de la véritable pensée de l'auteur que je cite en son entier :

"Chère et belle France, tu sais que je nargue, n'est-ce pas ? Oh ! va, comme je t'en aime et t'en admire "davantage d'être restée, dans le Nouveau-Monde, "ainsi fidèle à l'atavisme qui te veut fière, désintéressée, même irréfléchie, et d'être tombée, il est vrai, "mais du moins avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire en te gardant "toi-même" jusqu'au bout."

Voilà qui est bien clair, n'est-ce pas ? "Chère et belle France, tu sais que je nargue," c'est-à-dire tu sais que j'ai voulu plaisanter, et que tout ce que je veux dire de toi ne l'a été qu'en manière de boutade.

La pensée de l'auteur n'apparaissant en un tout concret qu'à la fin du chapitre, et dans le correctif qu'on vient de lire, il semblerait, n'est-ce pas, que la décence la plus élémentaire eût dû faire un devoir au publiciste, tenté de reproduire ce chapitre, de le citer en entier. Qu'à fait le REVEIL ? Comme tout cela, moins le correctif de la fin, tombait tant soit peu dans sa note anti-cléricale, il s'est empressé de le reproduire, mais en ayant bien soin, par exemple, d'omettre les lignes qui me disculpent d'avoir commis, vis-à-vis de mon pays et de ses traditions, ce que je pourrais appeler un "commencement d'infamie."

Et je dois protester ici avec d'autant plus de force que tout le passage reproduit par le REVEIL a été celui qui a été le plus vivement critiqué, celui-là même aussi qui m'a valu la plus grosse bordée d'injures, injures que j'ajouterais être restées pour moi absolument incompréhensibles, jusqu'à ces jours derniers où le numéro du REVEIL du 11 mai c'est tombé sous la main.

Mais tout cela, me direz-vous, mériterait bien un bel et bon procès. C'est bien là aussi ce que je pense,

je vous assure, et, en attendant que les tribunaux se soient emparés de l'affaire, je me souscris

Votre bien dévoué

SYLVA CLAPIN

Boston, 1 août 1895.

Nous eussions voulu laisser passer inaperçue cette élucubration d'un malheureux débris, et nous l'aurions certainement fait si l'attitude comminatoire de l'auteur n'exigeait une nouvelle exécution sommaire.

Il y a des morts qu'il faut qu'on tue et ce M. Clapin est du nombre.

Inutile de s'arrêter à ses doléances ; son faux littéraire est aujourd'hui jugé et condamné sans appel. Il y a plus, le triste style de la lettre que l'on vient de lire nous force à nous demander s'il n'y a pas eu un deuxième faux commis dans l'aveu par M. Clapin de sa paternité de l'opuscule en question.

Nous ne croyons pas que l'auteur réel de *Sensations de Nouvelle-France* aurait jamais, laissé tomber de sa plume un *barbarisme* aussi grotesque que la *dénigra*tion qui décore cette épître, sans compter une foule de péchés véniels contre la grammaire qui s'étaient avec une extraordinaire désinvolture dans un grand nombre de lignes.

Mais, venons au point.

M. Sylva Clapin s'étonne que l'on publie ses œuvres par tranches, comme du melon et qu'on les cite au gré de nos lecteurs sans suivre les petits procédés qui lui permettent de souffler le chaud et le froid, de caresser le trône et l'autel, la loge et la sacristie et de plaire alternativement aux deux bords.

Non, nous prétendons que le droit de reproduction va plus loin que cela.

Toute idée complète d'un auteur, toute phrase ou membre de phrase comportant un tout, une expression définitive et fixe, peut être reproduite avec sa propre valeur.

Il ne suffit pas de dire. "Vous êtes un voleur pour telles et telles raisons," en donnant ces raisons.

Puis de s'écrier ensuite :

"Je vous aime trop pour le dire sérieuse-

ment mais je ne démens pas les motifs que j'ai donnés pour cette déclaration."

Cela ne suffit pas, disons-nous, pour constituer une expression d'opinion dont la seconde partie soit considérée l'expression concrète.

De l'affirmation et de la négation, il ne reste plus rien, elles s'annulent.

Ce qui reste, ce sont les raisons avancées, qui subsistent toutes entières et que nous avons fait connaître à nos lecteurs avec le nom de leur auteur *putatif*

N'en déplaise à M. Clapin, nous avons agi loyalement et honnêtement et, sous ce rapport son jugement, en matière littéraire doit être récusé.

LA REDACTION.

## METHODISTE OU PAS METHODISTE

### JUGEMENT CONFIRME

#### PLUSIEURS FOIS RAISON

Dans la situation défensive où nous nous trouvons placé vis-à-vis la corporation la plus solide de l'Etat, la corporation ecclésiastique qui nous a déclaré la guerre, il faut avoir deux fois gagné pour gagner une fois.

Un de nos anciens combattants qui a dû s'éloigner de notre champ de bataille pour clore le bec aux hypocrites, a remporté, haut la main, un succès judiciaire de premier-ordre en faisant payer au plus pleutre des journalistes castors une amende raisonnable pour lui avoir accolé un titre de nature à nuire à l'offensé et à lui créer une réputation de satanisme, de palladisme, et de luciférisme parmi les idiots qui composent sa clientèle ultramontaine.

L'ancien rédacteur principal du *Canada-Revue* avait été accusé d'être méthodiste par un nommé Tardivel qui exploite un établissement à l'enseigne de la *Vérité*, chemin de Ste-Foye, près Québec. Comme l'accusation était de nature à lui faire du tort non parmi la clientèle du susdit qui lui est d'une insignifiance absolue, mais parmi certains politiciens nuaux qui cherchent à transformer trop facilement la non-dénégation des sottises d'un être quelconque, — même Tardivel — en affirmations, M. Sauvalle poursuivit le fameux coco et le suivit ensuite de juridiction en juridiction jusqu'à la Cour d'Appel.

Mais, de même qu'il est des morts qu'il faut qu'on tue, il est des castors auxquels il importe de faire ravalier leur propre venin jusqu'à l'empoisonnement.

Le défendeur, dans cette cause, prétendait que le terme de méthodiste était insultant *in se*, c'est-à-dire même pour un protestant et surtout, pour un protestant français et en voici une nouvelle preuve :

Le *Signal*, organe des *Huguenots* de France, reproduit un article de la *Kabylie* de Bougie, journal français qui dit :

Il vient de courir, dans les tribus Kabyles de la Vallée, une curieuse légende qui démontre bien l'état d'esprit des indigènes, toujours prêts à recueillir les nouvelles pouvant nous être désavantageuses, ou démontrer l'infériorité de la France par rapport aux autres puissances.

Cette légende, la voici :

Une armée de 4.000 Turcs est débarquée à Angler, il y a quinze jours, malgré la résistance des Français ; elle est composée en majeure partie de cavaliers. Cette armée a partout battu les Français, les exterminant ou les refoulant. Sur les indigènes, elle prélève une dime énorme au nom du Sultan, pour les punir d'être restés si longtemps sous le joug des Français.

Là dessus, l'*Echo d'Oran* ajoute :

“ Il est étrange qu'une pareille sottise ait pu trouver de l'écho et se répandre en prenant autant de corps.

“ N'y aurait-il pas du méthodiste là-dessous ? ”

Là dessus, grande fureur du *Signal*, journal protestant français qui s'écrie sous le titre *grotesque* !

M. Saint-Germain, nous écrit-on, l'inspirateur de ceci est dans la première circonscription d'Oran, qu'il représente, le candidat des Juifs à qui le décret de Crémieux a donné, comme on sait, la qualité de Français et les droits d'électeurs. Il a besoin de leur concours et de leurs voix pour être élu. Or, la campagne anti-sémitique que mène une partie de la presse de Paris et qui a son contre-coup parmi les populations d'Algérie, risquait d'attirer l'attention des colons sur cette entente fraternelle entre l'élément juif et le député d'Oran. Il fallait donc faire une diversion à la question juive, détourner l'attention du public, disons mieux, des électeurs, de la guerre entreprise contre les *Beni-Israel*, et, comme on dit, rompre les chiens en les lançant sur une autre piste.

C'est ce qu'on a fait en inventant les *methodistes* et en criant au danger que court l'Algérie du fait de quelques *misses* anglaises et d'un couple de braves chrétiens suisses, qui ne sont même pas *methodistes*, à proprement parler, mais réformés et qui ont entrepris, — sans grand succès d'ailleurs, — de parler aux Arabes de l'Évangile.

Qu'on les exclue, qu'on les chasse, qu'on les fusille même, si l'occasion s'en trouve ! Une feuille d'Oran a bien osé, un jour, insinuer qu'on devrait employer la violence contre le digne pasteur de Guiard, M. Tour-dont elle faisait aussi un *methodiste* !

En voyant l'ardeur qui mettent ces bons protestants à ne pas être pris pour des méthodistes, on comprend la très légitime crainte qu'un catholique peut éprouver

de se voir ainsi qualifier dans un milieu dont l'intolérance religieuse catholique est le suprême orgueil et la seule raison d'être.

CATHOLIQUE.

## LETTRES FAMILIÈRES

### XII

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

ORAISON DOMINICALE.

L'espèce de victoire sur soi impliquée dans la frugalité, la tempérance, la continence, la probité privée, de même que dans les autres qualités ostensibles du clergé et de la bourgeoisie honnête attirant à leur pratiquants la vénération du public, méritent assurément une récompense ; mais cette récompense est de nature purement temporelle et de durée toute fugace. Ceux qui l'ont gagnée en jouissent sur la terre telle qu'elle est encore actuellement. Ils l'ont trouvée dans la possession stérile des biens matériels qui ne leur procurent pas même les satisfactions d'abord temporelles qu'ils sont censés donner. Ils l'ont trouvée dans le simple fait de la thésaurisation inféconde, dans celui de la considération publique généralement témoignée plus par intérêt que par conviction. Jésus a dit d'eux : “ Ils ont reçu leur récompense, ” la seule que leur valent les soucis qu'ils se sont donnés et leur tenacité à conserver les choses dont ils prêchent le détachement à ceux de qui ils veulent les obtenir. Ils regretteront, je les en prévient, de s'être contentés de cette basse satisfaction d'une rapacité grossière et d'une vulgaire vanité ; du mince contentement qu'ils doivent éprouver, par exemple, à dire dans leur cœur :

“ C'est pour nous que Montréal existe ; c'est à nous qu'il paye tribut ; c'est sur nos terres qu'il est bâti, car nous sommes ses seigneurs et nous faisons peser sur lui, sur tout le pays qui l'environne et qui l'alimente à notre intention, la féodalité de notre capitalisme. C'est encore pour nous que le Canada français est dévotieux et crédule, qu'il est resté si naïvement simple grâce à l'enseignement que nous lui avons inculqué ce qu'il a chassé la simplicité évangélique du cœur de la nation pour n'y laisser que la cupidité paralysée par la stupidité qui infériorise cette race naturellement supérieure. C'est pour notre plus grande gloire que l'extravasant la superstition dans laquelle le pays croupit et l'ignorance crasse dont sont imbibées les couches superficielles comme les couches profondes de la population. C'est pour nous que la bigoterie burlesque remplace chez ce peuple épuisé le sentiment religieux que donne la connaissance du Dieu vivant voilé par nous, à tous les yeux ou représenté sous les traits du singe immonde dont tant de cœurs droits et d'intelli-



gences hautes, trompés par cette défiguration, seront déclarés athées."

Voilà le langage que le sacerdoce cléricalisé, matérialisé dans sa puissance et dans ses richesses, peut se tenir ; mais il y a un retour des choses et le vrai Dieu ne restera pas toujours caché sous le voile des prêtres. Ils regretteront, trop tard, ce qu'ils ont fait. La loi de rétribution existe, comme ils n'en doivent point douter : elle pèsera lourdement sur ceux qui osent la braver, ou qui affectent de la méconnaître.

En Christocratie, les choses auront changé d'aspect. Les satisfactions de nature purement matérielle ne s'y connaîtront point ; car, dit saint Paul, le royaume de Dieu est justice, paix et joie dans l'Esprit-Saint (Rom., XIV, 17). A cette justice, à cette paix et à cette joie, le cléricanisme et son compère le capitalisme resteront étrangers : " Ils n'ont pas su trouver la sagesse et le lien de l'intelligence leur est resté inconnu." Ce sont là des choses que ne peuvent donner ni la fortune ni la considération publique et dont ne peuvent tenir lieu l'avilissement des masses, les genuflexions des imbéciles ni les prosternations des hypocrites.

" La sagesse, dit Job, ne se donne point pour de l'or fin et elle ne s'achète point au poids de l'argent. On ne l'échange point avec de l'or d'Ophir, ni avec l'onyx précieux ni avec le saphir. L'or ni le diamant ne sauraient approcher de son prix et on ne la donnera point en échange pour un vase d'or. En comparaison d'elle, on ne parlera pas de corail et de béril ; et le prix de la Sagesse surpasse celui des perles. La topaze d'Ethiopie n'approchera point de son prix et la sagesse ne sera point échangée contre l'or le plus pur." (Job, XXVIII, 15-19).

Prêtres, à quoi vous servirez donc les vases d'or fin et toutes les pierreries de vos ornements sacerdotaux, s'ils ne peuvent vous procurer la sagesse qui seule a une réelle valeur et consiste en la crainte du Seigneur, dans la crainte de celui dont les préceptes les plus clairs, les plus formels et les plus précis sont restés lettre morte à vos yeux, sont vains à vos oreilles ? Ils proclament illicite, impie, sacrilège et profanateur l'amoncellement de richesses que vous entassez dans les temples ou que vous empilez dans vos coffres. Ils frappent d'illicégitimité l'accaparement des terres que vous vous appropriez, cause première de la funeste inégalité de la répartition des biens, de la non moins funeste inégalité des conditions sociales qui a produit l'infraternité universelle. Priez donc du fond de vos cœurs afin d'être éclairés sur la véritable nature de vos devoirs. Si, pour parler à Dieu, vous ne trouvez point de paroles dans votre fond stérilisé par le matérialisme de vos

ambitions, prenez les formules admirables, suggestives et si manifestement inspirées que fournissent les livres de piété le plus communément en usage. Elles contiennent l'expression de tout ce que vous pouvez demander.

Récitées, non des lèvres seulement, mais du cœur, ces oraisons d'une inspiration si manifestement chrétiennes vous obtiendront la grâce de vous reconnaître, de voir tomber les écailles de vos yeux, de renoncer à l'occulte puissance du satanisme qui vous domine et entichés au point de ne soupçonner aucunement la nature du pouvoir dont vous êtes fascinés.

Prouvez la sincérité de votre repentir par un détachement absolu des faux biens et de toutes les prétendues grandeurs de la terre. Dites, dans les termes du *Petit Paroissien* : " Nous nous sommes laissés conduire par l'amour propre et la vanité ; nous avons violé votre loi sainte ; mais souvenez-vous que vous nous avez promis de nous pardonner si nous nous convertissons à vous de tout notre cœur et si nous sommes résolus d'obéir à vos divins préceptes." Or, ces préceptes divins que je donnerai plus tard au long, en les copiant mot pour mot, dans l'Évangile, interdisent positivement à ceux qui s'attribuent la mission apostolique, comme les prêtres, de posséder un pouce de terrain ni un sou de monnaie. Aux évêques qui souffrent ou qui exigent qu'on leur parle en les traitant de " grandeur," ces préceptes imposent l'obligation de se faire les plus petits d'entre les petits. Qu'ils disent, ces violateurs chroniques et scandaleux des ordonnances les plus catégoriques du Maître : qu'ils disent, encore dans les termes de la formule indiquée : " Apaisez votre justice justement irritée par nos ingratitude sans nombre ; considérez l'état déplorable où nous a plongés un aveuglement funeste et faites éclater votre puissance en nous pardonnant."

Que l'acte suive ou même précède immédiatement la parole ; qu'ils renoncent à tout, qu'ils se renoncent eux-mêmes sur le champ, et la sagesse qu'ils n'auront pas pu payer de toutes leurs richesses, ils l'acquerront de leur récente indigence plus précieuse aux yeux de Dieu que les trésors réunis de tous les temples de la terre, plus valable que la détention, par droit de propriété privée, de toute l'écorce terrestre et des édifices sus érigés, pour me servir du style qui leur est le plus familier.

Car une pareille indigence témoignerait de la crainte du Seigneur, commencement de la sagesse, qu'il ne faut pas confondre toutefois avec la peur de Dieu, cette terrorisation sacrilège dont le cléricanisme a tant abusé pour satisfaire ses convoitises et asseoir son despotisme.

Car un homme doit craindre Dieu comme il crain-

drait sa maîtresse si, à défaut d'autres, une pareille comparaison peut m'être permise. Il doit craindre d'offenser Dieu comme il craindrait d'offenser celle qu'il adore non par peur de celle-ci mais par amour et pour ne se point exposer à s'en voir à jamais séparé.

Dès maintenant le *Mané, Théel; Pharès* est écrit sur le mur de leur synagogue de laquelle il ne doit pas rester pierre sur pierre parce qu'elle a été transformée par le Balthazar clérical en salle de banquet et d'orgie. Il a été pesé dans la balance et le poids énorme de ses richesses pesées avec lui ne l'a point empêché d'être trouvé trop léger. Son empire va être donné à d'autres; aux indigents que figuraient les Perses de Cyrus, peuple pauvre au temps de la chute de Babylone. Car non seulement l'utilité de cette puissance a cessé depuis longtemps, mais encore je démontrerai qu'elle n'a jamais existé en principe ni en fait.

En se convertissant, comme on y est convié; en renonçant d'un cœur léger à sa richesse, à sa domination des consciences, à son oppression des masses, au dépouillement des pauvres, à son endurcissement pharisaïque dans la voie de la persécution et de l'écrasement du peuple de Dieu qui va sortir coûte que coûte de cette funeste Egypte; en effaçant la ligne de démarcation basée par lui entre les pasteurs et le troupeau qui ne doivent faire qu'une ligne de séparation qui excommunie le clergé de l'Eglise universelle et vraiment catholique hors de laquelle il n'y a point de salut, — il aurait pu prolonger son existence corporative pour un temps encore, étant, par situation même usurpée, le mieux écouté des interprètes de la parole divine malgré tous les travestissements dont il l'a affublée. Mais il ne pourra resaisir l'intelligence de cette parole que s'il adopte un genre de vie purement et réellement apostolique et qu'il se conduise absolument comme saint Paul et les apôtres dont il affirme être le successeur et l'héritier. Serait ce bien de ceux-ci qu'il aurait hérité sa colossale fortune ?

Alors seulement il sera recevable à travailler à la vigne, à collaborer à l'œuvre de régénération du monde, à préparer les voies à Celui qui doit venir. Ayant rendu droits ses propres sentiers et commencé sa propre régénération en extirpant de son sein le ver rongeur du cléricalisme, le clergé pourra coopérer au grand œuvre de la transfiguration de l'Humanité auquel les alchimistes du sacerdoce n'ont pas encore songé. De ministres du Satanisme ils seront alors devenus vrais serviteurs de Dieu. Car nul ne peut servir deux maîtres, a dit Jésus, ajoutant — afin qu'on ne se méprenne point sur sa pensée exprimée, cette fois, sans parabole :

“ Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent.”

Pour moi qui ne confesse qu'un seul maître, le

Christ, ennemi de cet immonde Mammon dont j'exècre la puissance et abmine le culte, je ne reconnais point comme étant de rigueur la nécessité d'une prêtrise spécialisée. Jésus n'est pas venu sur la terre créer une institution sacerdotale. Il n'est pas venu faire de ses apôtres ni de leurs successeurs prétendus ou légitimes une espèce de collège d'aruspices, un couvent d'augures, une corporation distincte et close, aux initiés de laquelle il faudrait un caractère particulier, un ordre conféré de main d'homme. Les apôtres ont bien reçu mission d'évangéliser les nations; mais cette mission ne leur était pas exclusivement dévolue. Elle ne leur était point réservée à eux seuls avec privilège de la transmettre à des successeurs de leur choix uniquement. Paul ne faisait pas partie des douze apôtres primitifs. Il les persécutait, au contraire. Il n'a pas reçu, d'eux, par acte officiel, l'autorisation d'annoncer la bonne nouvelle.

Son onction est venue directement d'en haut, par une manifestation spéciale de la volonté divine dont il a lui-même interprété la signification, dont les apôtres immédiats ne lui ont jamais demandé la preuve et sans qu'il se souciât de savoir si le caractère qu'elle lui conférerait à ses yeux recevrait la ratification du corps apostolique. Cette onction, sacrement véritable, il l'a reçue comme la reçoivent de nos jours tant d'âmes ardentes, éprises de l'amour du Dieu-Vérité et de sa justice, que le clergé mercenaire et orthodoxe voue à toutes les exécérations parce que, vaguement, il les sent destinées par vocation divine, à tuer son influence, à son exploitation. C'est pour cela qu'il se plaît à les dire inspirées de Satan, son maître à lui, agissant en cela comme le larron surpris qui se met le premier à abattre crier au voleur. Car le clergé a contracté dès longtemps l'astucieuse manie de découvrir et de signaler le diable partout, sauf en son propre cœur où il règne en souverain absolu et dont le cruel despotisme, l'habileté infernale s'exerce, s'applique et se plaît à aveugler ses sectateurs et ses ministres. C'est lui qui met la poutre dans l'œil de ses victimes cléricalisées et qui leur laisse juste assez de capacité visuelle pour découvrir les menues pailles dans l'œil d'autrui.

JACQUES LECROYANT.

(A suivre)

Notre chroniqueur théâtral nous donnera la semaine prochaine un article sur la nouvelle saison d'opéra français.

Nos félicitations les plus sincères à notre confrère le *Moniteur du Commerce*, qui paraît cette semaine avec une toilette neuve et très soignée. La Cie d'Imprimerie Desaulniers traite bien ses clients et fait tout son possible pour les satisfaire.

## L'ACTUALITÉ

## L'HOMME D'ACTION SELON LE PÈRE DIDON

*Un discours du célèbre dominicain. — Exercices physiques et initiative individuelle. — Le Père Didon éducateur. — Les idées anglaises. — La carrière du Père Didon. — La composition de ses discours.*

Le Père Didon a, hier, devant ses élèves d'Arcueil et devant leurs familles, décrit en un beau discours les qualités de l'homme d'action : " Il n'avait besoin, disait un de ses admirateurs, que de se mettre devant une glace et de s'analyser lui-même ". Le père Didon a visé plus haut ; c'est un type qu'il a voulu, selon son expression, " camper " devant son auditoire ; mais combien il ressemble lui-même à l'homme d'action qu'il a défini ainsi :

" C'est celui qui est doué d'une activité ardente, exubérante, rayonnante ; d'une volonté forte, impatience d'agir, de vouloir, de commander ; c'est l'homme à l'esprit net qui perçoit vivement le but à poursuivre, à l'esprit juste et pratique qui saisit d'un coup les moyens justes et appropriés ; c'est l'homme de tact et d'à-propos qui connaît bien son milieu et son moment, qui sait temporiser pour attendre l'heure, qui bondit dès que l'heure a sonné... c'est l'intrépide qui ne doute jamais puisqu'il sait la vérité, le droit, la justice et le bien tôt ou tard invincibles."

N'est-ce pas là le résumé de sa vie tout entière, des jours de triomphe de Saint-Philippe-du-Roule, où il essayait hardiment d'une alliance de la science et de la foi, dont M. Brunetière aurait souri, dont s'effraya l'autorité ecclésiastique — et des jours d'humilité qui suivirent et dont ses ennemis voulaient faire des jours d'humiliation, alors que sur l'ordre du général des dominicains il allait passer trois ans dans l'absolue retraite au couvent de Corborna, dans un coin perdu de la Corse ?

## L'ÉDUCATION ANGLAISE

Il ne douta pas ; et après dix ans c'était la réhabilitation, c'était le triomphe ; le Père Didon mis à la tête des écoles Albert-le-Grand, Lacordaire qui désignent les différents degrés de l'enseignement secondaire, pouvant y appliquer les principes d'éducation que l'un des premiers il emprunta aux Anglais. Comme eux, il est au plus haut point partisan de l'action physique tout autant que de l'action intellectuelle. Ce ne sont pas, chez lui, goûts récemment acquis ; il les avait déjà lorsque, jeune élève d'un séminaire de l'Isère, il y était l'ardent propagateur de ce que nous appelons aujourd'hui les sports. Il en est tout aussi fervent adepte, y poussant ses élèves, et pratiquant lui-même, dans le

huis-clos de sa chambre, le développement des muscles par les haltères.

Le développement de l'initiative individuelle s'ensuit et le Père Didon l'a revendiquée magnifiquement, même pour les tout jeunes gens : " Il faudrait se souvenir que l'homme étant par essence un être de libre initiative, il importe de lui apprendre à user de sa liberté, et puis qu'il est capable de se résoudre par lui-même, il conviendrait de lui enseigner, par des actes répétés, encore plus que par des paroles, à se résoudre délibérément et en pleine conscience indépendante."

C'est un but auquel on ne tend guère dans notre pays où il y a si grande pénurie d'hommes indépendants, et manque " d'individus au sens propre du mot, car l'individu est justement celui qui a le courage de l'initiative. Nous ne fabriquons presque partout que des apprentis pour la révolte ou des apprentis pour la servitude."

La hardiesse de la pensée est, on le voit, aussi vive qu'autrefois chez le Père Didon. Aussi vif qu'il pouvait l'être autrefois a été le succès de son éloquence. On regrette, à l'entendre, que se consacrant exclusivement à l'éducation, il s'interdise les chaires des églises qu'emplirait l'attrait de sa parole.

C'est un charmeur, a-t-on dit de lui. C'est qu'en outre du talent de bien dire, il a la faculté de lire sur le visage des spectateurs l'effet que produisent ses paroles, et de pouvoir ainsi, avant que leur attention se lasse, résumer en quelques mots ou développer plus longuement un argument.

## COMMENT LE P. DIDON PRÉPARE SES DISCOURS

Sa mémoire d'une part, ses qualités d'improvisation de l'autre le lui permettent, comme elles expliquent sa manière de composer ses discours. Il médite son sujet, et à mesure que viennent les idées, un mot les fixe sur une feuille de papier épinglée au mur. Puis, il écrit d'un seul jet, sans rature, se disposant à répéter les termes qui sont sortis de sa plume. Mais le voilà en face de ses auditeurs ; il commence comme il s'était promis, mais bientôt il ne fait plus appel au souvenir ; c'est un discours tout autre qu'il prononce, où l'on retrouve les premières idées, mais avec quelle autre vivacité, quelle autre ampleur !

En cette manière de procéder, le Père Didon a eu pour précurseur le maître de la chaire française. Bossuet, disent les biographes, écrivait les sermons comme s'il devait les lire, ou les réciter ; et dès qu'il commençait à parler, les refaisait dans une improvisation plus admirable encore.

Nous n'avons pas de Bossuet ; d'ailleurs les églises leur seraient-elles ouvertes, les chaires accessibles si notre siècle en produisait ?

Les esprits supérieurs ont des hardiesses dont s'effrayent les médiocres, et les médiocres finissent par réagir sur les esprits supérieurs. Hier le Père Didon parlant de ses élèves s'écriait : " Nous leur parlerons de la France, à ces jeunes gens, de leur pays, de ses plaies sanglantes qu'ils devront un jour essayer de panser, de ses frontières savamment et violemment mutilées, nous leur parlerons de ses défaites ; et il vous faudra un grand courage afin que, mes amis, sans provocation, sans vulgaire esprit de revanche, vous sachiez préparer le jour des victoires nécessaires, aussi nécessaires que les libertés nécessaires."

De telles paroles soulevaient des salves d'applaudissements ; le général qui présidait serrait tout ému les mains du vibrant orateur. Une musique s'est fait entendre. Comme la voix du Père Didon remplissait mieux la vaste salle, que le vacarme de tous ces cuivres ! On jouait un air d'opéra — l'homme d'action n'avait-il pas osé aller jusqu'au bout ? — pour saluer ces paroles qui, nous semblait-il, appelaient les accents de la *Marseillaise* !

FRANCE.

## CHRONIQUE

## LES APPRECIATIONS EN MATIERE MUSICALE

La garde républicaine jouait l'autre jour, au milieu de l'affluence coutumière, l'ouverture du *Tannhauser* ; le morceau fini, au milieu des applaudissements de quelques concierges et potaches, un vieux monsieur, aux moustaches en crocs, haussa les épaules, poussa d'un coup de coude son voisin et dit tout haut : " Si c'est pas stupide, applaudir ça... de la musique allemande ! " Puis il s'en alla rageur, moi, je m'en allai tout simplement rêveur !

Eh quoi, voilà les jugements de la foule en matière musicale, de cette *vox populi* qu'on prétendit maintes fois être la *vox Dei* ! D'un côté, des braves gens qui n'y connaissent rien et battent consciencieusement des mains, parce que ça se joue au Grand Opéra, que c'est de la musique à la mode et que les personnes " bien " la qualifient d'extraordinaire avec de petits airs entendus. De l'autre, des individus qui ne veulent pas qu'un Allemand ait eu de l'inspiration musicale et trouvé des accords heureux, sous prétexte qu'en 1870, les Prussiens sont entrés à Paris !

D'ailleurs, en France, il en est à peu près ainsi pour tout. Dès lors qu'une chose quelconque, à tort ou à raison, rencontre un noyau d'admirateurs plus ou moins capables d'apprécier, il se forme immédiatement un parti de détracteurs systématiques. " Wagner est un dieu, quel génie, quel artiste, il n'y a que lui " disent les uns ; " Wagner ne vaut rien, répondent les

autres, et il faut que vous ayez le goût vicié pour qualifier d'admirables de pareilles horreurs." Notez, pour votre édification personnelle, que des deux côtés l'on n'a oublié généralement qu'une chose, c'est d'étudier l'œuvre wagnérienne !

De l'un et de l'autre parti, lequel a tort ? Les deux très probablement ! Pour tout ce qui touche à l'art pur, il est, en effet, très hasardeux d'admettre une opinion extrême. Si vous vous contentez d'examiner dans une œuvre le côté simplement scientifique en l'espèce, la valeur harmonique des accords, par exemple, il vous est loisible d'apprécier et de juger ex-professo, si vous avez pour cela les qualités nécessaires. Mais si, sortant de ce cadre, vous voulez estimer à son juste poids l'inspiration du maître, la conception qu'il s'est faite de son œuvre, vous risquez fort alors de vous égarer !

" Pour bien comprendre Wagner, il faudrait être Wagner lui-même ", a dit je ne sais quel critique dans un jour de boutade. Cette réflexion pourrait s'appliquer à chaque musicien ayant eu des idées personnelles, en ce sens qu'il est nécessaire de posséder quelque peu son tempérament, sa tournure d'esprit et de caractère pour apprécier et goûter ses œuvres.

C'est ainsi que dans l'ordre physique, un lymphatique saisira difficilement les mobiles d'action d'un sanguin et *vice versa*. Or, Wagner est essentiellement un sanguin, l'homme qui aime le bruit, le mouvement, les orages de la nature comme ceux des passions ; quoi d'étonnant que les lymphatiques, portés à la douce musique, à la mélodie qui berce et endort, ne comprennent rien à ces bourrasques, à ces fracas, à ces phrases musicales vibrantes comme des sons de clairon ?

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y ait que la musique de Wagner qui exprime quelque chose ? Pas le moins du monde, à côté de Wagner, il y a un monsieur qui s'appelle Berlioz, un autre qui s'appelle Gounod, un autre encore qui s'appelle Chopin — je pourrais en citer deux pages comme cela — qui ne firent pas précisément des œuvres méprisables et dont l'audition cause encore quelques agréables impressions. Mais la valeur des uns ne détruit pas la valeur de l'autre, et ce n'est pas parce qu'on estime grandement ceux-ci, que l'on doit mépriser celui-là ?

Maintenant Wagner est-il le premier des musiciens ? Question éminemment spéieuse. Quel est le premier des poètes, des savants, des généraux ? Il en est d'eux comme des saints du calendrier, il suffit qu'ils soient inscrits au livre d'or de l'humanité, peu importe la date et la page, et il ne s'en suit pas de ce que je m'appelle Henri et mon voisin Mathieu, que saint Henri soit un plus grand saint que saint Mathieu ! Vous prisez davantage Berlioz, ceci vous est licite ; et vous, vous préférez Wagner, je n'y vois pas d'inconvénient,

il est plus en rapport avec vos aspirations et votre conformation cérébrale. Mais, pour l'amour de Dieu, n'allez pas proclamer que votre préféré est le seul préférable !

Votre préférence n'ajoute rien à sa gloire, elle n'en est point la directe cause, mais provient simplement d'un " choc en retour," parce qu'il existe une infinité entre son génie créateur et votre entendement.

Nos grands hommes, à quelque branche qu'ils appartiennent, ne doivent pas marcher à la manière des voisins de la Mère Michel, à la queue leu leu, comme des fantassins.

Ce n'est pas en file indienne, avec des numéros d'ordre, qu'ils doivent s'avancer vers l'admiratrice postérité, mais bien de front, sur un seul rang, superbes de gloire et d'immortalité.

H. BOIVIN.

#### VARIÉTÉS

## LE PARLEMENTARISME

C'est devenu, depuis quelque temps, en France, une étrange manie de débâter contre le "Parlementarisme". Beaucoup de gens qu'on aurait pu croire pourvus de plus de lumières et de bon sens, paraissent maintenant convaincus que les institutions "parlementaires" sont le grand obstacle à l'épanouissement de la fortune matérielle et politique de notre pays.

C'est le boulangisme qui a ouvert cette campagne contre la première garantie des libertés publiques, comme c'est lui également qui a inauguré chez nous ce système odieux de délation, d'outrages, d'agitation et de violence par lequel on espérait déshonorer et abattre la République et les républicains. Les origines de ce mouvement contre le Parlementarisme, son caractère et son but manifeste—qui était de restaurer la tyrannie d'une dictature,—auraient bien dû avertir tous les citoyens un peu clair voyants. Mais il paraît qu'il y a chez nous bien des gens qui ont la vue basse, puisqu'on écoute encore les diatribes des débris de l'armée du boulangisme contre la représentation nationale, ainsi que les violentes élucubrations des socialistes qui mènent la même campagne.

Il faudrait pourtant en finir une bonne fois avec ces absurdités. Le Parlementarisme n'est pas autre chose que le pays dirigeant lui-même ses propres affaires *d'aussi près que possible*, étant donné que des citoyens qui sont au nombre de trente-huit millions, disséminés sur un vaste territoire qui s'étend des Vosges à l'Océan, et de la Manche à la Méditerranée, ne peuvent évidemment pas se réunir tous ensemble pour discuter et résoudre directement les questions

diverses qui les intéressent. C'est parce que les membres actifs d'une grande nation sont ainsi dans l'impossibilité matérielle de traiter directement ensemble de leurs intérêts collectifs, qu'on a été obligé—même dans les sociétés les plus libres—de recourir au système *représentatif* : et c'est afin que ce système soit une garantie sérieuse pour les volontés et les droits du pays, qu'on la compléte par le régime parlementaire, système dans lequel le pouvoir exécutif et les ministres sont responsables devant la représentation nationale.

Le gouvernement parlementaire est tellement logique et tellement nécessaire à tous les peuples qui ne veulent pas être réduits à l'état de troupeau d'esclaves, que toutes les monarchies qui nous entourent ont été ébligées de l'accepter ou de le subir, et qu'elles ne pourraient essayer seulement de le supprimer sans s'exposer aux plus graves périls.

Les agitateurs qui, depuis, le boulangisme, travaillent chez nous avec tant d'acharnement à discréditer la République parlementaire, se gardent bien, d'ailleurs, de nous faire connaître le régime qu'il se proposeraient de mettre à sa place. Etils font preuve d'une grande prudence en gardant le silence sur ce point. Mais leur prudence ne sert de rien : on sait pertinemment quelle sorte de gouvernement ils voudraient infliger à la France : c'est la dictature, l'autorité d'un seul homme, qui disposerait à son gré de la fortune, de la sécurité et des libertés du pays — et qui, naturellement, partagerait les petits bénéfices de cette toute-puissance avec les quelques douzaines de césariens qui l'auraient porté au pinacle ; On a déjà vu ce spectacles. S'il reste encore des gens qui ne comprennent pas cela, il faut les plaindre, car ils sont plus propres à faire des sujets qu'à figurer comme citoyens dans une République.

Mais, dira-t-on, le gouvernement parlementaire a été déshonoré par des "hommes d'argent".— Les régimes de dictature l'ont été encore bien davantage, sous ce rapport, encore qu'on ne puisse connaître qu'une faible partie de leurs méfaits, puisqu'ils étouffèrent toute critique et tout contrôle. Mais n'est-ce pas monstrueux que de songer à livrer au despotisme le sang et la fortune du pays parce que quelques hommes sur cinq ou six cents auront trafiqué de leur mandat législatif,— ce qui équivaldrait à pratiquer la politique de Cribouille se jetant à l'eau pour éviter quelques gouttes de pluie ! Le remède ici n'est-il pas, d'ailleurs, tout à côté du mal, puisqu'il appartient aux électeurs de juger leurs élus, et de condamner solennellement, au premier scrutin, ceux qui se seraient rendus indignes de leurs fonctions ?

Non, ce qui est dangereux et funeste, ce n'est pas le Parlementarisme—qui est, tout au contraire, la pre-

mière et la plus puissante garantie d'honneur et de sincérité pour une nation. — C'est l'agitation stérile des démagogues et des factieux, ce sont les manœuvres d'une opposition sans scrupules, qui, sous le fallacieux prétexte de défendre l'honneur et l'intérêt publics, ne poursuit, le plus souvent, que la satisfaction des plus inavouables convoitises.

A vrai dire, nous pensons que l'immense majorité de nos concitoyens est pénétrée de ces vérités élémentaires ; et c'est ce qui nous rassure contre les intatigables tentatives des agitateurs, qui voudraient nous persuader que la servitude est préférable à la liberté !

J. A. LALOT.

## INFAILLIBILITE

Sauf un seul, *l'Univers*, aucun des journaux catholiques ne célèbre le vingt-cinquième anniversaire de la déclaration de *l'infailibilité* du Pape par le Concile du Vatican, le 18 juillet 1870. Ils sont trop occupés par la loi de finances dite *loi d'accroissement*.

Cependant, s'il est une date que, dans leur milieu, on devrait célébrer solennellement chaque année, c'est bien celle-là. Dans la pensée de Pie IX et du Concile du Vatican, ce dogme nouveau était l'affirmation du triomphe et de la suprématie de la Papauté sur le monde entier, dans le domaine spirituel, moral et social.

Il est vrai qu'il faut ajouter à cette victoire fort discutée, la défaite indiscutable, celle-là, de la papauté, dépouillée, le vingt septembre de la même année, de son pouvoir temporel. Les acclamations de Saint-Pierre le dix-huit juillet 1870, coïncident encore avec la folle déclaration de guerre acclamée par le corps législatif de France. Le pouvoir impérial marchait à la ruine, en faisant la guerre ; la papauté perdait ses Etats en même temps qu'elle affirmait son pouvoir indéfectible sur la société. Ce vingt-cinquième anniversaire rappelle plus de tristesse que de joie pour le monde catholique. L'hymne triomphal, qu'entonnait Veillot, et que *l'Univers* seul se complait à citer en entier, ne saurait retentir à l'heure actuelle.

La papauté a-t-elle gagné quelque chose à parfaire l'œuvre de Grégoire VII ?

Rien au temporel, sans nul doute ; fort peu au spirituel, car l'infailibilité ne se défend guère au point de vue rationnel ; dans les choses sociales, la haute personnalité de Léon XIII joue un rôle éminent ; mais est-ce bien en sa qualité de Pape infailible ? Ne serait-ce pas plutôt par ses hautes vues individuelles en politique humanitaire ? Décidément on a bien fait de ne pas trop rappeler la fameuse déclaration proclamée au Vatican, le 18 juillet 1870.

MEMENTO

## LA MÈRE SAINTE-AGATHE

(Suite)

La mère Saint-Agathe nous regardait d'un air de sérénité et de bonté, de cet air qu'elle avait toujours, où l'on sentait une pensée unique, éternelle, toujours mêlée à celle de l'heure présente, et la paix absolue d'une âme angélique. Une sainte, avec tout ce qu'une sainte peut garder de grâce féminine.

On s'occupa de la date du mariage. Ce serait seulement dans deux mois : il fallait préparer le trousseau de Lydie ; puis j'allais partir pour Florence où un livre commencé m'obligeait à passer cinq ou six semaines. Au fond, cette attente assez longue, même cette séparation ne me désolaient pas trop. Je n'étais point fâché de faire durer un peu ce charme des fiançailles et j'étais ravi de pouvoir écrire. Car nous nous écrivions, — deux fois par semaine : la mère Saint-Agathe déclara que c'était assez. Et la correspondance devait passer par ses mains et sous ses yeux.

Ce séjour à Florence est un de mes meilleurs souvenirs ; c'était si bon de jouir de cette lumière, de ces couleurs, de toute cette féerie des palais et des musées avec un continuel attendrissement au cœur ! Ecrire à ma petite amie était pour moi un plaisir très naïf et très sincère dont je m'amusais à faire un plaisir artificiel et compliqué.

Je m'essayais déjà à façonner cette âme enfantine ; je lui faisais prévoir, en badinant, tous les devoirs qu'elle aurait à remplir, tous les désenchantements qui peut-être l'attendaient. Puis je tâchais de me faire connaître ; je me peignais et m'analysais avec une très fausse modestie. Enfin je l'interrogeais sur elle-même sur son passé, son caractère, ses projets d'avenir. Oh ! sans pédanterie (du moins je le croyais), avec des caresses de phrases, des tendresses inventées, des ingénardises ingénieuses. Et l'idée que la mère Saint-Agathe lisait cette correspondance me faisait soigner mes lettres.

Je crois que cette idée paralysait au contraire la pauvre Lydie. Elle me répondait comme un petit mouton, gentiment, docilement, brièvement. Un jour, je lus au bas d'un de ces billets de *post-scriptum* : "La mère Saint-Agathe dit que je ne mets pas assez de chaleur dans mes lettres ! Ah ! mon ami, j'en ai pourtant beaucoup au cœur, je vous assure, mais je suis sans doute trop petite fille pour savoir le dire."

Une fois, je lui écrivis hypocritement que je craignais de n'avoir pas une foi religieuse très robuste, et que peut-être ma tiédeur chagrinerait sa piété. Je voulais avoir le plaisir de me faire catéchiser par ma petite fiancée. Elle me répondit : "Mon ami, ce que vous me dites ne m'inquiète pas du tout. Vous êtes trop bon pour n'être pas chrétien."

Je reviens d'Italie. Je passe vite sur les effusions du revoir, tempérées par la présence, d'ailleurs agréable et souriante, de la mère Sainte-Agathe.

Le mariage devait avoir lieu dans une quinzaine et serait célébré, par permission spéciale de "Monseigneur", dans la chapelle même du couvent.

— Je ne sais, dis-je à Lydie, comment remercier vos mères. Il me semble que je vous recevrai avec plus de joie et d'espérance encore, dans cette chapelle où

sans doute vous avez beaucoup prié et beaucoup vécu. Et puis ce mariage au couvent reliera doucement votre vie nouvelle à votre vie de jeune fille : vous passerez de l'une à l'autre sans changer de place ; vous serez encore une pensionnaire et je serai déjà votre mari.

En attendant, je m'installai à Tours dans un hôtel, et tous les jours je me rendais au couvent, à l'heure où les pensionnaires étaient à l'étude. Je voyais Lydie au "petit parloir", sous la surveillance de la mère Saint-Agathe, qui s'asseyait à une table dans un coin et lisait son office ou faisait sa correspondance.

Ce petit parloir était d'une netteté ! d'une blancheur ! Sur la cheminée, la vierge de Delaplanche, tenant un grand lis du bout de ses doigts fuselés. Dans un angle, sur une console, une poupée portant l'uniforme du couvent. Aux murs, *Saint Augustin et Sainte Monique* d'Ary Scheffer et les *Saintes femmes* de Paul Delaroche. Ces images, d'une élégance froide, nette et léchée, étaient là comme chez elles. Le long des murs tapissés d'un papier blanc semé de fleurs glacées s'alignaient des fauteuils en tapisserie au petit point, un peu pâlie ; et les hautes fenêtres s'encadraient de grands rideaux de mousseline blanche, relevés symétriquement. Et la mère Saint-Agathe, avec sa cornette d'un blanc cru et sa robe d'une blancheur plus apaisée, était bien la "dame" qu'il fallait à ce salon pâle et blanc.

J'étais heureux, je parlais beaucoup, je racontais mon voyage. Ou bien je questionnais Lydie. Était-elle la plus sage de la pension ? Avait-elle des "bons points" ? Comment s'appelaient ses amies ? J'appris qu'on avait joué au couvent l'autre année, le jour de la Saint-Dominique, le *Joseph* de Méhul, s'il vous plaît ! et que Lydie y chantait le rôle du ministre de Pharaon, avec une grande barbe noire. . .

Mais souvent Lydie, gênée par la présence de la sœur qui, je ne sais pourquoi, ne me pesait pas du tout, répondait à mes questions : "Demandez à la mère Saint-Agathe." De sorte que je causais beaucoup plus avec la religieuse qu'avec ma fiancée.

Oh ! nous nous entendions très bien, la mère Saint-Agathe et moi. Elle était chargée du cours de littérature française dans la "grande classe". Nous parlions d'enseignement, nous discutions les nouvelles méthodes. Elle était fort intelligente et ne croyait pas beaucoup à la puissance des programmes ni à la nécessité de savoir tant de chimie. Un jour, j'appris qu'étant très jeune encore, elle avait vu souvent et connu de près le Père Lacordaire et le comte de Montalembert : et une fois sur ce chapitre, poussée par moi, elle ne tarissait plus.

Lydie nous regardait et parfois devenait toute triste. Alors, je lui disais :

— Nos conversations vous ennuiant, n'est-ce pas ? Allons, dites-moi une ronde que vous ne m'avez pas encore chanté.

Car Lydie savait toutes les rondes que chantent les petites filles. Elle se faisait un peu prier, puis chantonnait doucement, à mi-voix. Une des plus jolies était la ronde des Rois Mages :

Melchior et Balthazar  
Sont, sont, sont venus d'Afrique,  
Melchior et Balthazar  
Sont venus d'Afrique avec le roi Gaspard.

Les voilà tous arrivés  
Sous, sous, sous la belle étoile,  
Les voilà tous arrivés  
Sous la belle étoile qui les a guidés.

Le premier offrit de l'or  
Parce, parce, parce qu'il était riche,  
Le premier offrit de l'or  
Parce qu'il était riche comme un milord, etc. . .

Sans trop m'en rendre compte, je traitais Lydie comme un enfant, et, toutes les fois que je disais quelque chose d'un peu sérieux, m'adressais à la mère Saint-Agathe.

C'était exquis, ces conversations avec la sœur, d'autant plus exquis que j'achevais alors un volume de critique mêlée de fantaisie, où je mettais le plus possible de renanisme, d'impressionnisme et de raillerie parisienne, à la fois ou tour à tour. Et souvent aussi c'était après la lecture de quelque livre pervers que je me rendais à ces entrevues blanches.

Un jour, la mère Saint-Agathe me demanda tout à coup :

— Allez-vous à la messe, maintenant, Monsieur Berthier ?

— J'irai si cela vous fait plaisir, ma mère.

— Mais certainement, cela me ferait plaisir.

— J'irai donc, c'est convenu.

J'entendis un gros soupir. . .

— Qu'avez-vous, ma petite Lydie ?

— Oh ! rien. . . Mais pourquoi promettez à la Mère toute seule, et pas à moi ?

Elle sourit tristement en disant cela, et je ne trouvai rien à répondre.

Le lendemain, Lydie apporta un ouvrage de tapisserie.

— Oh ! oh ! dis-je, voilà une jeune personne bien laborieuse !

— Hélas ! répondit-elle, je ne sais point parler. Cela remplira les vides de ma conversation.

La sœur, à ma petite table, signait "les exemptions" des élèves qui figuraient au "tableau d'honneur". Elle n'apprit qu'il y avait aussi un "cahier d'honneur" où étaient transcrits les "devoirs de style" les plus remarquables. Je demandai à voir ce cahier. La sœur résista un peu et promit enfin de me le montrer "à la condition que je serais très indulgent".

Au moment de me retirer :

— Eh bien ! à demain, dis-je à la sœur, et surtout n'oubliez pas le cahier d'honneur !

Et, comme j'embrassais Lydie, je vis qu'elle avait des larmes dans les yeux.

— Vous pleurez, Lydie ? vous ai-je fait de la peine ?

Elle me regarda longuement, sérieusement, et ce regard n'était plus celui d'une petite fille.

— Etes-vous bien sûr, me dit-elle à voix basse, que c'est encore pour moi que vous venez ? . . .

Elle me poursuivit tout le soir et toute la nuit, la question de la petite Lydie. Elle m'avait révélé malgré moi le fond de mon cœur. Je sentis, avec grand trouble, que depuis quelque temps je venais en effet pour la mère Sainte-Agathe, et que le charme d'innocence de ma fiancée était épuisé. Oui, c'était fini, bien fini.

Je n'osai pas aller au couvent le lendemain ni les jours qui suivirent. M'attendit-elle ?

Je n'y suis plus retourné, jamais.

JULES LEMAITRE,





# COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTREAL

## Quatrième



## Exposition



## Provinciale

**12 AU 21 SEPTEMBRE 1895**

Grande Exposition de Bestiaux, Chevaux,  
Bêtes à cornes, Moutons, Cochons, Volailles

### EXPOSITION DE CHIENS

Splendides Produits d'Horticulture exposés, Manufactures  
Machineries, Industrie, Produits Agricoles et de Laiterie.

Musée Historique. Attractions Spéciales. Navire de Guerre de Sa Majesté dans le Havre.  
Prix réduits sur tous les Chemins de Fer.

## S. C. STEVENSON,

*Gérant et Secrétaire.*

➔ Envoyez chercher la Liste des Prix.

## Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

**SIEGE SOCIAL, MONTREAL.**

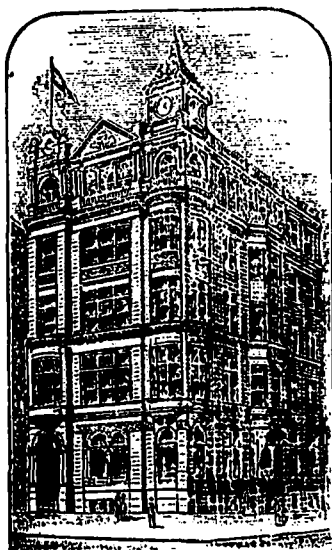
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*  
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*  
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*  
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*  
*Assistant Surintendant des Agences.*

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

### Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

**Demandez à nos agents  
De vous expliquer  
Ce système.**

## O. LEGER,

**GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS  
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.**